

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT PARCOURS PUBLIC ET PRIVE
3ème NIVEAU
SEMESTRE 5

GROUPE DE COURS N° 3
SESSION DE RATTRAPAGE
JEUDI 16 JUIN 2016
9 H à 12 H 30

Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)] à la fin de l'épreuve.

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans 1 matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (Matière Joker).
Echec dans 2 matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (Matière Joker).
Echec dans 3 matières (ou plus)	L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

*** Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :**

"Je renonce à ma Matière Joker"

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,

« épreuve 2 »,

« épreuve 3 ».

DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

GROUPE DE COURS N° 3

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

DROIT DES LIBERTES PUBLIQUES

Sujet : Le droit à la personnalité juridique.

DROIT DES GROUPEMENTS ET DES SOCIETES

Sujet : Veuillez traiter l'**un** des deux sujets suivants :

- 1) Spécialité statutaire et spécialité légale.
- 2) Le droit de vote de l'usufruitier.

DROIT CIVIL

Sujet : Traitez les **trois questions** suivantes :

- 1) Le droit de superficie : définition, légitimité, sources - (7 points).
- 2) Le caractère perpétuel de la propriété - (7 points).
- 3) Les obligations de l'usufruitier - (6 points).

DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS

Sujet : Dissertation : Le domaine public mobilier.

DROIT DU TRAVAIL

Répondez de manière structurée (introduction, plan) au sujet suivant :

Le régime juridique de l'embauche.

DROIT EUROPEEN MATERIEL

Sujet : Les aides d'Etat.